



HAL
open science

Métathèse, syncope, épenthèse. À propos de la structure prosodique du hassaniyya

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Métathèse, syncope, épenthèse. À propos de la structure prosodique du hassaniyya. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 1988, LXXXIII (1), pp.213-252. halshs-00456342

HAL Id: halshs-00456342

<https://shs.hal.science/halshs-00456342>

Submitted on 14 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris

TOME LXXXIII — 1988

FASCICULE 1

Pages

I-XX	Procès-verbaux des séances de l'année 1987.
1-20	Claude HAGÈGE. Les péninsules syntaxiques, la liberté de l'énonceur et la nostalgie des îles.
21-39	Xavier MIGNOT. Les mots ont-ils un sens ?
41-57	Jacques ALLIÈRES. Système linguistique, dynamique du langage et flux temporo-spatial.
59-87	Sylvain VOGEL. Les deux perfectifs des verbes « faire » et « devenir » dans les locutions en pashto.
89-110	Françoise LETOUBLON. <i>A votre santé, adieu et au diable</i> : rites et formules de libation, de salut et de malédiction.
111-136	Jean BRUNEL. Sur la syntaxe latine des périodes conditionnelles.
137-162	Robert FOREST. Sémantisme entéléchique et affinité descriptive : pour une réanalyse des verbes symétriques ou neutres du français.
163-188	Irina FOUGERON. Accent « de phrase », accent « logique » et verbe noyau du rhème.
189-212	Marie VRINAT. Modalisateurs et expressifs en bulgare.
213-252	Catherine TAINE-CHEIKH. Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du ḥassāniyya.
253-276	Huguette FUGIER. Les verbes sériels en malgache.
277-292	Laurent-Nicolas TOURNADRE. A propos du sujet et de la morphologie nominale en tibétain.
293-339	Notes et discussions.
341-358	Résumés des articles.

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

K L I N C K S I E C K

MÉTATHÈSE, SYNCOPE, ÉPENTHÈSE À PROPOS DE LA STRUCTURE PROSODIQUE DU ḤASSĀNIYYA

SOMMAIRE. — Dans le dialecte arabe de Mauritanie, les variations des bases verbales dans la conjugaison et les modifications des schèmes verbaux et nominaux occasionnées par la présence de clitiques apparaissent tantôt comme un phénomène de métathèse, tantôt comme un phénomène de syncope des voyelles brèves. Cependant, en postulant une structure prosodique sous-jacente beaucoup plus riche en voyelles brèves (peu différente de celle de l'arabe classique), on explique toutes les alternances par une règle unique de chute des voyelles brèves en syllabe forte faible.

Je me propose d'examiner en détail, dans le dialecte arabe de Mauritanie, les alternances affectant les bases verbales selon la catégorie de nombre, de genre et de personne. Cette première sphère d'étude, limitée au verbe « nu » et à ses formes dérivées, sera ensuite complétée par la prise en compte des phénomènes de joncture, ces variations occasionnées — tant dans le verbe que dans le nom — par la présence de pronoms suffixés ou clitiques. Il faudra délimiter avec précision la structure syllabique du ḥassāniyya et les règles de resyllabisation. Cela posera le problème de l'existence d'une structure prosodique qui distribue les syllabes en syllabes fortes et syllabes faibles. Les modifications dans les bases verbales et nominales apparaîtront alors comme profondément liées à la chute des voyelles brèves en syllabe faible, selon une règle de syncope dont le pouvoir explicatif a déjà été reconnu dans d'autres dialectes arabes et même dans des langues non sémitiques.

1. Description structurale

Comme l'a écrit David Cohen (1970, p. 50) : « Un trait essentiel de la structure de l'arabe est que, mis à part quelques particules, mots-outils et emprunts souvent mal intégrés, toute base d'une forme linguistique, c'est-à-dire toute forme linguistique dépourvue de ses éléments flexionnels, peut s'analyser en une racine et un schème. »

Afin de simplifier au maximum l'identification des schèmes, je me limiterai dans cette étude aux racines trilitères et quadrilitères « fortes ». En effet la présence d'une semi-consonne dans une racine ou la rencontre de deux consonnes identiques en 2^e et 3^e position induisent des phénomènes particuliers qui seront présentés dans une autre étude.

1.1. BASE VERBALE ET DÉSINENCES GRAMMATICALES

1.1.1. LE VERBE TRILITÈRE À LA FORME « NUE ».

Pour le verbe trilitère à la forme « nue », c'est-à-dire sans affixe de dérivation, la base verbale se donne à lire — comme dans les autres cas que nous verrons plus loin — dans la 3^e personne masculin singulier de l'accompli, où toutes les désinences grammaticales ont pour signifiant le signifiant zéro. Elle peut aussi s'obtenir directement à partir de n'importe quelle racine sur le modèle du schème C₁C₂VC₃ à condition cependant de savoir quelle est (ou quelles sont) la (les) voyelle(s) thématique(s). En effet, à l'accompli et à l'inaccompli, la base verbale fait apparaître soit une voyelle *a* (*/a/* réalisé phonétiquement [*a*] ou [*e*] selon le contexte) soit une voyelle *ə* (*/ə/* réalisé [*u*] au contact d'une emphatique bilabiale).

J'appelle « thématique » la voyelle *a* de *ɛrav* et de *rgaʃ* ou la voyelle *ə* de *ktəb* car celles-ci sont indépendantes des désinences grammaticales et se retrouvent quelles que soient les catégories de nombre, de genre et de personne. La voyelle thématique, que ne peut donc pas nous donner directement le schème, varie parfois avec l'aspect, c'est le cas par exemple de *rgaʃ* dont l'inaccompli est *yərgəʃ* (et non **yargəʃ*). Les verbes bi-thématiques comme *rgaʃ* sont cependant peu nombreux parmi les verbes à trois radicales « fortes » et leurs voyelles thématiques sont toujours */a/* pour l'accompli, */ə/* pour l'inaccompli — jamais l'inverse.

Voici donc, à titre d'exemple des trois cas possibles, les conjugaisons de *ɛrav* « il a su », de *rgaʃ* « il a dansé » et de *ktəb* « il a écrit ».

ACCOMPLI.

Sg	1 ^{re}	<i>ɛrafl</i>	<i>rgaʃt</i>	<i>ktəbt</i>
	2 ^e M	<i>ɛrafl</i>	<i>rgaʃt</i>	<i>ktəbt</i>
	F	<i>ɛrafli</i>	<i>rgaʃli</i>	<i>ktəbti</i>
	3 ^e M	<i>ɛraf</i>	<i>rgaʃ</i>	<i>ktəb</i>
	F	<i>ɛravət</i>	<i>ragʃət</i>	<i>kətbət</i>

PL	1 ^{re}	<i>ɛrafne</i>	<i>rgaʃne</i>	<i>ktəbne</i>
	2 ^e	<i>ɛraflu</i>	<i>rgaʃlu</i>	<i>ktəblu</i>
	3 ^e	<i>ɛarvu</i>	<i>ragʃu</i>	<i>kətbu</i>

INACCOMPLI.

Sg	1 ^{re}	<i>naɛrav</i>	<i>nərgəʃ</i>	<i>nəktəb</i>
	2 ^e M	<i>laɛrav</i>	<i>tərgəʃ</i>	<i>təktəb</i>
	F	<i>laɛ^ərvi</i>	<i>tərgəʃi</i>	<i>təktəbi</i>
	3 ^e M	<i>yaɛrav</i>	<i>yərgəʃ</i>	<i>yəktəb</i>
	F	<i>laɛrav</i>	<i>tərgəʃ</i>	<i>təktəb</i>

PL	1 ^{re}	<i>naɛ^ərvi</i>	<i>nərgəʃu</i>	<i>nəktəbu</i>
	2 ^e	<i>laɛ^ərvi</i>	<i>tərgəʃu</i>	<i>təktəbu</i>
	3 ^e	<i>yaɛ^ərvi</i>	<i>yərgəʃu</i>	<i>yəktəbu</i>

IMPÉRATIF.

Sg	2 ^e M	<i>aɛraf</i> (<i>ɛraf</i>)	<i>rgəʃ</i> (<i>ərgəʃ</i>)	<i>ktəb</i> (<i>əktəb</i>)
	2 ^e F	<i>aɛ^ərvi</i> (<i>ɛərv</i>)	<i>rgəʃi</i> (<i>ərgəʃi</i>)	<i>kətbi</i> (<i>əktbi</i>)
PL	2 ^e	<i>aɛ^ərvi</i> (<i>ɛərvu</i>)	<i>rgəʃu</i> (<i>ərgəʃu</i>)	<i>kətbu</i> (<i>əktbu</i>)

REMARQUE : Les variantes *əkətbi* et *əkətbu*, respectivement, de *kətbi* et *kətbu* nous ont été données par des informateurs conscients d'arabiser quelque peu le ḥassāniyya. Les formes injonctives de *ɛraf* dépourvues de préfixe seraient, à l'opposé, caractéristiques des classes populaires. Quant aux formes *əktəb*, *əkətbi* et *əkətbu*, ce sont des variantes généralement acceptées mais jamais données de prime abord par les informateurs.

L'ACCOMPLI.

Le seul problème qui se pose pour l'accompli est celui d'une alternance CCVC/CVCC de la base verbale. En effet, à la 3^e personne du féminin singulier et à la 3^e personne du pluriel, nous n'avons plus CCVC mais CVCC. Comme la voyelle qui apparaît est cependant toujours la même (*ɛraf-* et *ɛarf-*, *ktəb-* et *kətb-*, ...), on peut facilement expliquer le changement de schème par une métathèse due à l'adjonction d'un suffixe à initiale vocalique. Je formulerai ainsi la règle :

$$\text{CCVC} + \text{V(C)} \rightarrow \text{CVCCV(C)}$$

$$1234 \quad 5 \quad \quad \quad 13245$$

La métathèse intervient pour éviter la constitution d'une syllabe ouverte CCV à double attaque consonantique (cf. pour l'analyse de faits comparables, Samia Lechheb, 1981, p. 25 et sq.).

L'INACCOMPLI.

Concernant l'inaccompli, on remarquera tout d'abord que la voyelle du préfixe est toujours la même que la voyelle thématique : elle peut être phonétiquement différente — car elle subit l'influence de l'entourage consonantique —, mais phonologiquement elle est identique (ex. *[yarʔkab]* réalisé (*yarkeb*), *[yavrʔaʔ]* réalisé (*yevraʔ*)). Ceci justifie — en plus du fait que je n'ai encore jamais rencontré d'exception à cette loi — qu'on envisage cette harmonisation de la voyelle du préfixe sur la voyelle thématique comme un phénomène morphologique et non comme une harmonisation phonétique (comme semble plutôt le penser Cohen, cf. 1963, p. 93).

Par ailleurs, si l'on considère les formes de l'inaccompli, on constatera qu'elles se répartissent fondamentalement en deux groupes, d'une part les formes sans suffixe (celles du singulier à l'exception de la 2^e du féminin), d'autre part les autres, à suffixe *i* ou *u*. Dans ces dernières, la présence d'un suffixe à initiale vocalique a entraîné la disparition de la voyelle thématique. Là encore la resyllabisation empêche la constitution d'une syllabe ouverte non finale :

*taktəb + i > *taktəbi > taktbi*

La règle de syncope se formulerait comme suit :

Sync. V → Ø / CVCC-CV

Elle signifie qu'il se produit un phénomène de syncope de la voyelle brève lorsque celle-ci se trouve dans une syllabe ouverte non finale, précédée d'une syllabe CVC.

Cependant la chute de la voyelle thématique entraîne la constitution d'une syllabe à double coda CVCC. A travers les seuls trois exemples que j'ai donnés jusqu'à présent, on pourrait penser que l'apparition d'un ə furtif entre R₁ et R₂ dans *naɛ^ərɒu* est liée à la voyelle thématique /a/ puisque rien n'est apparu entre le *k* et le *t* de *nəktbu* ou le *r* et le *g* de *nərgʂu*.

Considérons les exemples suivants :

<i>yəʂrəb</i> « il boit »	→	<i>yəʂ^ərɒbu</i> « ils boivent »
<i>yarʔkeb</i> « il monte (une monture) »	→	<i>yarʔkbu</i> « ils montent (une monture) »
<i>yəgəəd</i> « il s'assoit »	→	<i>yəg^əɛdu</i> « ils s'assoient »
<i>yevʔar</i> « il rompt le jeûne »	→	<i>yevʔru</i> « ils rompent le jeûne »
<i>yeglæ</i> « il enlève »	→	<i>yeg^əleu</i> « ils enlèvent »
<i>yəerəv</i> « il saigne du nez »	→	<i>yəe^ərɒvu</i> « ils saignent du nez »

Ces exemples complémentaires montrent bien que la voyelle qui s'entend entre R₁ et R₂ est une voyelle épenthétique dont le timbre et les conditions d'apparition sont indépendants de la voyelle thématique. Le caractère furtif du schwa épenthétique n'est pas toujours respecté dans le parler (cf. D. Cohen, 1963, p. 90) mais phonologiquement le caractère suscrit du ə vise à rendre sensible le découpage syllabique du verbe en CVC-^əC-CV : *yəʂ^ər-bu*, *yəg^əɛ-du*, ... L'hypothèse d'un découpage différent en CV-C^əC-CV contrevient en effet au système phonologique du ḥassāniyya où le phonème /ə/ est exclu des syllabes ouvertes.

On aura sans doute deviné que la présence ou l'absence de la voyelle épenthétique entre R₁ et R₂ est liée à la nature de ces deux consonnes radicales. C'est, me semble-t-il, à Kouloughli (1978, p. 228 et sq.) que revient le mérite d'avoir attribué à chaque consonne de l'arabe un coefficient numérique de force relative (f), coefficient susceptible d'expliquer quand et pourquoi la rencontre de deux consonnes en coda était admissible ou non.

			<i>x</i>		<i>f</i>		<i>l</i>	
	<i>l</i>		<i>ǧ</i>	<i>ð</i>	<i>θ</i>		<i>ʔ</i>	
	<i>ʔ</i>		<i>ħ</i>	<i>ʃ</i>	<i>s</i>	<i>b</i>	<i>ǧ</i>	
<i>y</i>	<i>r</i>	<i>m</i>	<i>ɛ</i>	<i>z</i>	<i>ʂ</i>	<i>d</i>	<i>k</i>	
<i>w</i>	<i>r</i>	<i>n</i>	<i>h</i>	<i>z</i>	<i>ʂ</i>	<i>g</i>	<i>q</i>	
f =	1	2	3	4	5	6	7	8

Ce tableau, qui a été établi pour le dialecte du srawi mais recoupe des classifications fondées sur des critères universels, est valable pratiquement tel quel pour le ḥassāniyya. Il faudrait cependant ajouter dans le tableau les consonnes qui n'existent pas en srawi, en particulier le *q* (très vraisemblablement de force 7 comme *d*).

Il y a épenthèse entre R₁ et R₂ chaque fois que la force de R₁ est supérieure à celle de R₂, comme on pourra le vérifier sur les exemples donnés précédemment. Ainsi y a-t-il épenthèse dans *yəʂ^ərɒbu*, *yəg^əleu*, *yəe^ərɒvu* car *f(ʂ) > f(r)*, *f(g) > f(l)* et *f(ɛ) > f(r)*¹.

1. En srawi et dans le parler arabe de Mila, il n'y a pas épenthèse mais métathèse et c'est la voyelle thématique qui apparaît entre R₁ et R₂, cependant le cadre explicatif est identique (cf. Kouloughli, 1978, p. 242 et Lechheb, 1981, p. 39-43).

La règle d'épenthèse pourra se formuler ainsi :

Ép. $\emptyset \rightarrow v / \text{CVC}_i\text{-C}_j\text{CV}$ si $f(\text{C}_i) > f(\text{C}_j)$

Cette voyelle d'épenthèse est de même timbre que la voyelle ə .

L'IMPÉRATIF.

Pour décrire les formes de l'impératif il semble nécessaire de dissocier les verbes selon leur voyelle thématique. En effet l'opposition *aeraf* (*eraf*) / *ktəb* (*əktəb*) ne se comprend que si l'on part dans les deux cas d'un schème $V_1\text{CCV}_2\text{C}$ où V_1 et V_2 sont identiques et se confondent avec les voyelles préfixale et thématique de l'inaccompli (ce qui semble confirmé par le cas des verbes à deux voyelles thématiques comme *rgəš*).

Il suffit alors de préciser que la voyelle préfixale se maintient en règle générale dans le cas de /a/ alors qu'elle chute presque toujours dans le cas de /ə/. Les autres modifications de la base verbale semblent explicables par les règles de métathèse, de syncope et d'épenthèse. On se contentera de modifier très légèrement la règle d'épenthèse pour rendre la présence de la première consonne facultative :

Ép. $\emptyset \rightarrow v / (\text{C})\text{VC}_i\text{-C}_j\text{CV}$ si $f(\text{C}_i) > f(\text{C}_j)$

Ceci nous permet de rendre compte de toutes les formes à préfixe, tant *əʔvi* et *əʔvu* que *ərgši* et *ərgšu*.

Un problème se pose cependant pour expliquer les formes *əʔvi* et *əʔvu*. La voyelle qui apparaît entre R_1 et R_2 n'étant pas, comme dans le cas de *rəgši* ou *kəłbi*, identique à la voyelle thématique, on ne peut expliquer sa présence par une règle de métathèse. La première explication qui vient à l'esprit est de considérer que le ə provient d'un développement de la voyelle épenthétique après la chute du *a* préfixal.

On notera cependant que cette solution a deux inconvénients :

— il existe des verbes à voyelle thématique /a/ pour lesquels la règle d'épenthèse ne s'applique pas car $f(\text{C}_i)$ est inférieur à $f(\text{C}_j)$, par exemple *tarkbi*. Pourtant ce verbe peut, chez certains locuteurs, avoir comme impératif *rəkbi* (cf. Cohen, 1963, p. 88) ;

— les deux schèmes identiques CəCCi de *əʔvi* et *rəgši* ou *kəłbi* sont expliqués de deux manières différentes (épenthèse dans un cas, métathèse dans l'autre).

2. Ce comportement différentiel de la voyelle brève en syllabe fermée — et à l'initiale — n'est pas surprenant. Mais il ne faudrait surtout pas le confondre avec le problème des voyelles brèves en syllabe ouverte.

1.1.2. LE VERBE QUADRILITÈRE À LA FORME « NUE ».

Nous allons voir, à travers l'exemple de *garmaš* « il a pincé » et de *šekrev* « il a ligoté », si les alternances de la base verbale d'un verbe quadrilitère sont comparables à celles du verbe trilitère.

ACCOMPLI.

SG	1 ^{re}	<i>garmašt</i>	<i>šekrevt</i>
	2 ^e M	<i>garmašt</i>	<i>šekrevt</i>
	F	<i>garmašti</i>	<i>šekrevti</i>
	3 ^e M	<i>garmaš</i>	<i>šekrev</i>
	F	<i>garmašət</i>	<i>šekʔrvət</i>
	PL	1 ^{re}	<i>garmašne</i>
	2 ^e	<i>garmaštu</i>	<i>šekrevtu</i>
	3 ^e	<i>garmašu</i>	<i>šekʔrvu</i>

INACCOMPLI.

SG	1 ^{re}	<i>ngarmaš</i>	<i>nšekrev</i>
	2 ^e M	<i>tgarmaš</i>	<i>tšekrev</i>
	F	<i>tgarmaši</i>	<i>tšekʔrvi</i>
	3 ^e M	<i>igarmaš</i>	<i>išekrev</i>
	F	<i>tgarmaš</i>	<i>tšekrev</i>
	PL	1 ^{re}	<i>ngarmašu</i>
	2 ^e	<i>tgarmašu</i>	<i>tšekʔrvu</i>
	3 ^e	<i>igarmašu</i>	<i>išekʔrvu</i>

IMPÉRATIF.

SG	2 ^e M	<i>garmaš</i>	<i>šekrev</i>
	F	<i>garmaši</i>	<i>šekʔrvi</i>
PL	2 ^e	<i>garmašu</i>	<i>šekʔrvu</i>

Tous les quadrilitères à quatre radicales consonantiques (y compris les cas où $R_3 = R_4$ comme dans *zegnen* « il a fait tourner autour de ») se conjuguent comme *garmaš* ou *šekrev* — phonologiquement /*šakrav*/. Dans ce cas, puisque les voyelles sont toujours phonologiquement /a/, la base verbale s'identifie au schème $R_1aR_2R_3aR_4$ sans qu'on ait à parler de voyelle thématique.

Les modifications de la base verbale se produisent avec les mêmes désinences grammaticales que précédemment, c'est-à-dire à la 3^e personne du féminin et à la 3^e personne du pluriel pour l'accompli, à la 2^e personne du féminin et à toutes les personnes du pluriel pour l'inaccompli et l'impératif. Toutes ces

formes ont en commun d'avoir un suffixe à initiale vocalique et les modifications de la base sont strictement identiques à celles que subissait la base «inaccompli» des verbes trilitères. Effectivement toutes ces formes remplissent les conditions d'application de la règle de syncope précédemment établie. Quant au schwa furtif qui différencie, pour certaines désinences, le verbe *šekrev* du verbe *garmaş*, nous pouvons là encore l'expliquer par la règle d'épenthèse puisque le parler refuse une rencontre en coda de deux consonnes comme *k* et *r*.

Concernant les désinences grammaticales, une seule différence est à noter : les préfixes qui, à l'inaccompli, représentent les catégories de la personne, perdent leur élément vocalique (*n* au lieu de *n + V*, *t* au lieu de *t + V*, *i* au lieu de *y + V*). On devine que cette absence d'élément vocalique préfixal, que l'on retrouve dans l'impératif, est liée à la structure syllabique de la base verbale : le préfixe désinentiel est CV devant CC(VC) mais C seulement devant CV(CCVC), ce qui évite la constitution d'une syllabe ouverte à voyelle brève.

1.1.3. LES FORMES DÉRIVÉES DES VERBES TRILITÈRES ET QUADRILITÈRES.

a) Trois formes dérivées présentent quasiment les mêmes alternances de leur base que le verbe quadrilitère à la forme «nue». Ce sont :

- la 2^e forme à 2^e radicale doublée qui a pour schème $R_1aR_2R_2aR_3$;
- la 3^e forme à infixe \bar{a} après la 1^e radicale qui a pour schème $R_1\bar{a}R_2aR_3$;
- la forme à préfixe *sa-* (qui joue le rôle d'une 4^e forme) dont le schème est $saR_1R_2aR_3$.

Exemples :

- *earrav* «il a fait connaître», *earrvət* «elle a fait connaître», *iearrav* «il fait connaître», *iearrvu* «ils font connaître»;
- *şālər* «il a aligné», *şālṛət* «elle a aligné», *işālər* «il aligne», *işālru* «ils alignent»;
- *saerab* «il a arabisé», *saerəbət* «elle a arabisé», *isaerab* «il arabise», *isaerəbu* «ils arabisent».

Comme on peut le constater :

la règle de syncope s'applique dans les trois conjugaisons, y compris dans le cas de la 3^e forme, ce qui implique une légère reformulation de la règle. Celle-ci devient :

Sync.

$V \rightarrow \emptyset / CVCC-CV$ ou $C\bar{V}C-CV$

la voyelle épenthétique n'est susceptible d'apparaître que dans la forme à préfixe *sa-* car le parler admet toujours la rencontre de 2 consonnes identiques en coda ($C_1aC_2C_2$) ainsi que toute syllabe fermée à voyelle longue ($C_1\bar{a}C_2$);

les préfixes désinentiels sont du type \bar{C} — comme on s'y attend devant CVC (ou $C\bar{V}$).

b) Aux trois formes que nous venons de voir correspondent trois formes (sur)dérivées à sens réfléchi. Elles s'obtiennent directement à partir des précédentes par ajout d'un affixe *t* :

- la 5^e forme, dérivée de la 2^e, a pour schème $tR_1aR_2R_2aR_3$;
- la 6^e forme, dérivée de la 3^e, a pour schème $tR_1\bar{a}R_2aR_3$;
- la 10^e forme (selon la numérotation traditionnelle), a pour schème $staR_1R_2aR_3$ et peut apparaître comme une forme dérivée de la forme à préfixe *sa-*.

Ces trois formes (sur)dérivées du verbe trilitère, ainsi que la forme réfléchie à préfixe *t-* dérivée du verbe quadrilitère à la forme nue (de schème $tR_1aR_2R_2aR_3$), ne se distinguent des précédentes que par la forme non réduite de leur préfixe, cf. :

- *tearrav* «il s'est fait connaître», *tearrvət* «elle s'est fait connaître», *yətearrav* «il se fait connaître», *yətearrvu* «ils se font connaître»;
- *txālət* «il s'est familiarisé avec», *txālət* «elle s'est familiarisée avec», *yətxālət* «il se familiarise avec», *yətxālru* «ils se familiarisent avec»;
- *staerab* «il s'est arabisé», *staerəbət* «elle s'est arabisée», *yəstaerab* «il s'arabise», *yəstaerəbu* «ils s'arabisent»;
- *tvergel* «il s'est réveillé en sursaut», *tverglət* «elle s'est réveillée...», *yətvergel* «il se réveille...», *yətverglu* «ils se réveillent...».

c) Les 7^e et 8^e formes dérivées sont des formes à sens réfléchi, réfléchi-passif ou passif (cf. mon article sur le passif en hassāniyya, Taine-Cheikh, 1983). Elles dérivent sémantiquement et morphologiquement de la 1^e forme (ou forme «nue») puisque leur schème est, respectivement, $nR_1R_2vR_3$ et $R_1R_2vR_3$ et que *v* est une voyelle thématique identique à la voyelle thématique de l'accompli de la 1^e forme.

Ainsi le passif de *şrab*, *yəşrəb* «boire» est-il *nşrab* «il a été bu» alors que celui de *kləb*, *yəkləb* est *nkləb* «il a été écrit». Considérons la conjugaison de *ənşraḥ* «il a été blessé» et de *stḥam* «il s'est baigné» :

ACCOMPLI.			
SG	1 ^{re}	<i>ʔnʒraħt</i>	<i>stħamt</i>
	2 ^e M	<i>ʔnʒraħt</i>	<i>stħamt</i>
	F	<i>ʔnʒraħti</i>	<i>stħamli</i>
	3 ^e M	<i>ʔnʒraħ</i>	<i>stħam</i>
	F	<i>ʔnʒarħət</i>	<i>stħmət</i>
PL	1 ^{re}	<i>ʔnʒraħne</i>	<i>stħmne</i>
	2 ^e	<i>ʔnʒraħtu</i>	<i>stħmtu</i>
	3 ^e	<i>ʔnʒarħu</i>	<i>stħmu</i>
INACCOMPLI.			
SG	1 ^{re}	<i>nənʒraħ</i>	<i>nəstħam</i>
	2 ^e	<i>tənʒraħ</i>	<i>təstħam</i>
	F	<i>tənʒarħi</i>	<i>təstħami</i>
	3 ^e M	<i>yənʒraħ</i>	<i>yəstħam</i>
	F	<i>tənʒraħ</i>	<i>təstħam</i>
PL	1 ^{re}	<i>nənʒarħu</i>	<i>nəstħamu</i>
	2 ^e	<i>tənʒarħu</i>	<i>təstħamu</i>
	3 ^e	<i>yənʒarħu</i>	<i>yəstħamu</i>
IMPÉRATIF.			
SG	2 ^e M	<i>nʒraħ</i>	<i>stħam</i>
	F	<i>nʒarħi</i>	<i>stħami</i>
PL	2 ^e	<i>nʒarħu</i>	<i>stħamu</i>

L'accompli des 7^e et 8^e ne se distingue de l'accompli de la 1^{re} forme que par la présence de l'affixe dérivationnel. Il présente en effet la même alternance de la base verbale : une métathèse due à l'adjonction d'un suffixe à initiale vocalique. Quant à l'inaccompli et à l'impératif, ils subissent eux aussi une métathèse chaque fois que la présence d'un suffixe devrait entraîner la constitution d'une syllabe ouverte à double attaque consonantique.

Il faudrait donc pouvoir préciser que la règle s'applique aussi en présence d'affixes dérivationnels comme *n-* et *t-*, combinés ou non avec des préfixes personnels, ce qui complique un peu l'énoncé de la règle :

$$((CV)C)CCVC + V(C) \rightarrow ((CV)C)CVCCV(C)$$

REMARQUE : Il existe une prononciation plus «relâchée» des 7^e et 8^e formes qui est très courante lorsque la triple attaque consonantique est difficilement réalisable. Au lieu de prononcer

la première consonne seule, comme dans *ʔn-ʒraħ*, à l'aide d'un petit schwa /ə/ initial, le locuteur insère une voyelle épenthétique entre la 1^{re} et la 2^e consonne, ce qui donne le découpage syllabique suivant : *nəħ-ðev* «il a été retranché». Il ne s'agit pas, contrairement à ce que j'ai cru pendant longtemps, d'une prononciation «classique» des 7^e et 8^e formes car dans les formes empruntées (ce qui est fréquent pour la forme à infixes *-t-*) la voyelle est /a/ — et non /ə/ — et elle apparaît après la 2^e consonne, et non avant, cf. *stəraf* (variante de *ʔtəraf*) «reconnaître», *stəðer* «faire des excuses».

d) Les formes (sur)dérivées passives à préfixe *u-* présentent les mêmes alternances de la base que les verbes à sens actif qui leur correspondent. Ce sont, pour mémoire (on aura plus de détails dans Taine-Cheikh, 1983) :

— passif de quadrilittère : *uğarḡmaş* «il a été pincé», inacc. *yugarḡmaş* ;

— passif de II : *uəaddel* «il a été fait», inacc. *yusaddel* ;

— passif de III : *uşāḡər* «il a été aligné», inacc. *yuşāḡər* ;

— passif de IV (*sa-*) : *usaerab* «il a été arabisé», inacc. *yusaerab*.

e) La dernière forme dérivée (qu'on pourra conventionnellement désigner comme la IX^e) a pour base verbale le schème $R_1R_2aR_3$. Les exemples étant peu nombreux, je donnerai celui de *ḡwāl* bien que la 2^e radicale de ce verbe soit une semi-consonne.

		ACCOMPLI	INACCOMPLI
SG	1 ^{re}	<i>ḡwəlt</i>	<i>nəḡwāl</i>
	2 ^e M	<i>ḡwəlt</i>	<i>təḡwāl</i>
	F	<i>ḡwəlli</i>	<i>təḡwāli</i>
	3 ^e M	<i>ḡwāl</i>	<i>yəḡwāl</i>
	F	<i>ḡwələt</i>	<i>təḡwāl</i>
PL	1 ^{re}	<i>ḡwəlne</i>	<i>nəḡwālu</i>
	2 ^e	<i>ḡwəllu</i>	<i>təḡwālu</i>
	3 ^e	<i>ḡwālu</i>	<i>yəḡwālu</i>

On constate que la voyelle longue *ā* alterne avec la voyelle brève *ə* en présence de suffixes désinentiels à initiale consonantique. Cette alternance, tout à fait comparable à celle qui a lieu dans l'accompli des verbes à deuxième radicale *W* ou *Y* (ex. *ḡāl* «il a dit», *ḡəlt* «j'ai dit»), ne sera pas étudiée en détail ici. Je me contenterai dans cet article de mentionner la règle de troncature établie par Kouloughli (1978, p. 145) :

V → Ø / V-CC

c'est-à-dire : une voyelle est effacée si elle est précédée par une autre voyelle et suivie par deux consonnes.

1.2. BASE NON-VERBALE ET DÉSINENCES GRAMMATICALES

Je traiterai ensemble les alternances des bases non-verbales car certaines marques sont communes aux noms, aux adjectifs et aux participes. C'est le cas des suffixes *-in* du masculin pluriel et *-ât* du féminin pluriel mais plus encore du suffixe *-a(t)*. Ce suffixe est en effet l'indice du féminin pour tous les substantifs, les adjectifs et les participes mais il remplit aussi d'autres emplois, comme l'a montré David Cohen à propos de l'arabe classique (1970, p. 45).

Emplois de :

- singulatif ex. *naḥlat* «abeille» de *naḥl* «abeille», mais aussi
- collectif pluriel ex. *ḥaddāmat* «serviteurs» de *ḥaddām*; *ḥanaḥfiyyat* «hanéfites» de *ḥanaḥfiyy*;
- marque de substantivation; en particulier des substantifs abstraits sont formés par l'adjonction de *-at* à des adjectifs simples : *waqāḥat* «impudence» de *waqāḥ* et surtout à des adjectifs relatifs en *-iyy(...)*;
- dérivation d'un «nom d'opération» à partir d'un nom d'action (...).

A ces emplois, il faut ajouter ceux de marque expressive de diminutif et de détérioratif d'une part, d'augmentatif et d'intensif de l'autre.

Je n'étudierai pas, par contre, tous les pluriels des noms car ceux-ci se distinguent en général de leur singulier respectif par des modifications internes très variables, ne mettant pas en jeu les règles de métathèse et de syncope.

1.2.1. CVCC ET CCVC.

Beaucoup de noms ont pour schème CVCCa(t) avec une 1^{re} voyelle *a* ou *ə*. Par exemple : *ṭavle* «fille», *kalbe* «écriture», *ṭarḥa* «vallée au sol meuble», *šelxa* «vallée sablonneuse», *zaḡbe* «cheveu», *əzle* «petite génisse», *begra* «vache», *relle* «araignée», *gemla* «pou», *kelbe* «chienne», *dahse* «irritation», *zedle* «claquage, essoufflement».

Dans un certain nombre de cas ce nom semble dérivé d'un autre par adjonction du suffixe *-a(t)*, le rapport sémantique pouvant être :

— de féminin à masculin comme *ṭavle* «fille» par rapport à *ṭfal* «garçon», *kelbe* «chienne» par rapport à *kelb* «chien»;

— de singulatif à collectif comme *begra* «vache» par rapport à *bgar* «bovins», *zaḡbe* «poil» par rapport à *zḡab* «poils» et *gemla* «pou» par rapport à *gmaḥ* «poux».

On est obligé cependant de constater que l'adjonction du suffixe *-a(t)* produit, dans la plupart des cas, une métathèse dans la base nominale. Ceci ne doit pas surprendre puisque la métathèse est nécessaire, là encore, pour éviter la constitution d'une syllabe ouverte CCV :

$$\begin{array}{ccc} \text{ṭfal} & + e(t) & \rightarrow \text{ṭavle}(t) \\ \text{CCVC} + \text{V(C)} & & \text{CVCCV(C)} \end{array}$$

REMARQUE : Il existe quelques couples qui ne cadrent pas avec l'explication que je viens de donner. C'est le cas par exemple de *šelxa* et de *ṭarḥa* dont les voyelles ne sont pas identiques à celles du schème CCVC : *šelxa* «vallées sablonneuses» et *ṭarḥ* «vallées au sol meuble». Il ne s'agit pas cependant de contre-exemples car ce sont là des couples singulier/pluriel et non singulatif/collectif, comme on peut le mettre en évidence grâce aux accords des adjectifs (selon la suggestion de David Cohen, cf. 1963, p. 201) :

— collectifs à accord singulier, ex. : *gmaḥ wekkāl* «des poux dévoreurs», *zḡab ekḥal* «poils noirs»;

— pluriel à accord masculin ou féminin pluriel, ex. : *šelxa xaxər/xaxərāt* «vallées (sablonneuse) verdoyantes», *ṭarḥ ḥarš* «vallées (au sol meuble) caillouteuses», *ṭəe zeynāt* «de beaux poèmes (de 6 vers)», sg. *ṭalxa*.

1.2.2. (..)CVCCVC ET (..)CVCVC.

De nombreuses bases ne subissent aucune modification du fait de l'injonction d'un suffixe à initiale vocalique tel que *-a(t)*, *-in* ou *-ât*, en particulier toutes les bases qui se terminent par une syllabe CVC. Exemples : *kbīr* «grand», fém. *kbīre*; *ṣarṣarḡ* «voleur», fém. *ṣarṣarḡe*; *gelmūn* (coll.) «son (du mil)», singulatif *gelmūne*.

Par contre, dans les schèmes dont la dernière syllabe est CVC, l'adjonction d'un suffixe à initiale vocalique entraîne la chute de la voyelle courte. C'est la règle de syncope (éventuellement suivie de la règle d'épenthèse) qui s'applique, comme on pouvait s'y attendre. Exemples : *kātəb* «écrivain», fém. *kātbe*,

pluriel *kābīn* et *kābāl³*; *mgarmaš* « pinçant », fém. *mgarmaša*; *mušekrev* « ligoté », fém. *mušek²rve*; *mearrav* « faisant connaître », fém. *mearrve*; *mušāḷar* « aligné », fém. *mušātra*; etc.

Synthèse (épenthèse) explique aussi le schème CVCCCa(*t*) — plus exactement *mvR₁R₂R₃a(t)* — d'un certain nombre de noms féminins tels que *melḥfe* « voile (habit féminin) », *mah²zme* « ceinture », *mež²bne* « estomac », *maḷ²rge* « petit marteau », *meg²ede* « siège », *maḡ²hke* « incisive ». Le schème *mvR₁R₂R₃a(t)* dérive du schème *mvR₁R₂vR₃* par adjonction du suffixe *-a(t)* et syncope de la seconde voyelle, ce que peuvent illustrer quelques couples de lexèmes apparentés comme : *maḷrag* « bâton » (David Cohen, 1963, p. 190) et *maḷ²rge* « petit marteau », *mah²zem* « morceau de tissu faisant office de ceinture » et *mah²zme* « ceinture ».

1.3. LES CLITIQUES

Jusqu'à présent j'ai pris en considération les bases (verbales ou non) et les désinences grammaticales. Une place importante a été faite également aux affixes de dérivation dont la distinction avec les désinences grammaticales est parfois bien difficile à faire (cas du suffixe *-a(t)* en particulier). La base et tous ces affixes constituent une première unité qu'on a pu appeler mot minimal par opposition au mot maximal et au syntagme (cf. Bohas et Kouloughli, 1981-1, p. 47).

Je définirai alors le mot maximal comme une unité comprenant le mot minimal et le(s) clitique(s) :

(base)	
((base) + affixe)	mot minimal
((base) + affixe) + clitique)	mot maximal

Un clitique étant non accentogène par définition, c'est-à-dire non susceptible de constituer par lui-même une unité accentuelle (ce qui ne veut pas dire qu'il ne peut pas recevoir l'accent, cf. Paul Garde, 1968, p. 67 et sq.), il se rattache à l'unité accentogène qui lui est syntaxiquement proche. Le concept de mot maximal renvoie donc à une unité linguistique particulière, celle d'unité accentuelle.

Parmi tous les clitiques du ḥassāniyya, je me limiterai ici aux pronoms personnels qui sont soit complément d'objet du verbe,

3. Une syllabe longue accentuée porte un accent circonflexe (*ā, ū* ou *ī*) alors qu'une syllabe longue non accentuée porte un simple trait horizontal (*ā, ū* ou *ī*).

soit complément de nom du substantif. (J'approfondirai ailleurs le cas du clitique complément d'objet « indirect » introduit par la préposition *l*.) Il me semble en effet que les pronoms personnels (en)clitiques (cf. Garde, 1968, p. 70) sont les seuls à avoir une influence modificatrice sur le mot minimal⁴.

Les modifications causées par la joncture entre le mot minimal et l'enclitique dépendent à la fois de la structure syllabique et de la nature segmentale de l'un et de l'autre. Nous allons donc cette fois procéder à un regroupement par type d'alternance, indépendamment de la nature verbale ou non verbale de la base, puisque nous venons de voir dans les précédents chapitres que les règles de syncope, de métathèse et d'épenthèse s'appliquent indifféremment aux unes et aux autres.

1.3.1. CLITIQUES À INITIALE CONSONANTIQUE.

Voici la liste des pronoms personnels clitiques :

SG	1 ^{re}	après verbe : <i>-ni (nī)</i> après nom : <i>-i (ī)</i> ou <i>-ye (yā)</i>
	2 ^e M	<i>-ak</i> ou <i>-k</i>
	F	<i>-ək</i> ou <i>-k</i>
	3 ^e M	<i>-u (ū)</i> ou <i>-h</i>
	F	<i>-he (hā)</i>
PL	1 ^{re}	<i>-ne (nā)</i>
	2 ^e	<i>-kum</i>
	3 ^e	<i>-hum</i>

Tous ces clitiques peuvent se présenter sous une forme à initiale consonantique ou semi-consonantique. Cependant, dans le cas des 2^{es} personnes masc. et fém. sg. et de la 3^e du masc. sg., ainsi qu'à la 1^{re} personne du sg. après un nom, cette forme alterne avec une autre à initiale vocalique et ceci en fonction de la nature du dernier phonème du mot minimal. Ces variantes seront présentées dans le paragraphe suivant.

a) Phonème final vocalique.

Lorsque le mot minimal se termine par une voyelle, les pronoms personnels clitiques sont donc :

4. Il faut peut-être préciser que le ḥassāniyya a pour négation verbale *mā* (ou *lā*) et en aucun cas *mā...š* comme dans beaucoup de dialectes, maghrébins en particulier. Le ḥassāniyya ne présente donc pas de variations causées par l'élément postposé de la négation.

Sg	1 ^{re}	-ni (après verbe) et -i (après nom)
	2 ^e	-k
	3 ^e	-h au masc. et -he (hā) au fém.
Pl	1 ^{re}	-ne (nā)
	2 ^e	-kum
	3 ^e	-hum

Le seul phénomène à noter est l'alternance de longueur de la voyelle finale.

Exemples :

— *kābu* « ils ont écrit » mais *kābū-ni* « ils m'ont écrit », *kābū-he* « ils l'ont écrite », *yākbū-hum* « ils les écrivent » ;

— *garṣi* « pince (toi Fém.) » mais *garṣi-h* « pince-le (toi Fém.) » ;

— *šekrevne* « nous avons ligoté » mais *šekrevnā-h* « nous l'avons ligoté », *šekrevnā-kum* « nous vous avons ligotés » ;

— *šāḷarṭu* « vous avez aligné » mais *šāḷarṭū-hum* « vous les avez alignés »⁵.

Deux explications sont logiquement possibles :

. allongement de la voyelle brève sous l'accent, celui-ci se trouvant attiré sur la syllabe finale par l'adjonction du clitique ;

. inversement, abréviation de la voyelle longue lorsqu'elle se trouve en finale de mot — alors qu'elle conserve sa longueur en présence d'un suffixe.

La seconde hypothèse étant linguistiquement plus probable, je retiendrai cette explication qui est d'ailleurs une explication classique (cf. en particulier Kouloughli, 1978).

b) Phonème final consonantique.

Lorsque le mot minimal se termine par une consonne, les seuls clitiques à initiale consonantique possibles sont :

— (après verbe) le clitique de 1^{re} pers. : -ni (nī) ;

— le clitique de 3^e pers. fém. sg. : -he (hā) ;

— les trois clitiques du pluriel : -ne (nā), -kum et -hum.

Par contre, on peut affirmer qu'avec de tels clitiques, aucun mot minimal se terminant par une consonne ne subit de modification.

5. Je ne m'étendrai pas sur les exemples à base non verbale car il s'agit de racines faibles.

Voici quelques exemples de bases très différentes :

— *ṭfāl* « garçon », *ṭfāl-he* « son garçon (à elle) » ;

— *ḫārs* « mariage », *ḫārs-he* « son mariage (à elle) » ;

— *kāṭf* « épaule », *kāṭf-he* « son épaule (à elle) » ;

— *ktāb* « livre », *ktāb-kum* « votre livre » ;

— *ezūzāl* « chameau hongre », *ezūzāl-ne* « notre chameau hongre » ;

— *debbūs* « bâton », *debbūs-ne* « notre bâton » ;

— *mebrād* « lime », *mebrād-kum* « votre lime » ;

— *ktābt* « j'ai écrit », *ktābt-he* « je l'ai écrite » ;

— *ṭallem* « il a appris », *ṭallem-hum* « il les a appris » ;

— *beddlāt* « elle a changé », *beddlāt-hum* « elle les a changés ».

Ceci est valable également pour tous les noms comportant le suffixe -a(t), à condition de préciser que la terminaison n'est plus en -a mais en -at lorsque ce nom est en état d'annexion (c'est-à-dire en présence d'un complément de nom — substantif ou pronom clitique) :

— *ṭavle* « fille », *ṭavlat-he* « sa fille (à elle) » ;

— *ḫāḥke* « rire », *ḫāḥkāt-hum* « leur rire (à eux) » ;

— *zribe* « clôture », *zribāt-kum* « votre clôture » ;

— *māḥfe* « voile », *māḥfāt-he* « son voile (à elle) » ;

— *šākle* « gencives », *šāklāt-ne* « nos gencives » ;

— *raḥḥāle* « nomades », *raḥḥālāt-ne* « nos nomades ».

1.3.2. CLITIQUES À INITIALE VOCALIQUE.

Les seuls clitiques à initiale vocalique sont :

— (après nom) le clitique de 1^{re} pers. : -i ;

— les clitiques de 2^e pers. sg. : masc. -ak, fém. -ak ;

— le clitique de 3^e pers. masc. sg. : -u.

Il s'agit cette fois toujours de mots minimaux se terminant par une consonne, mais plusieurs cas se présentent selon la structure syllabique du mot minimal.

a) Syllabe finale CVCC ou CVC.

Que le mot se réduise à cette syllabe ou qu'il soit pluri-syllabique, l'adjonction d'un clitique à initiale vocalique n'amène aucune modification. Exemples :

— *ḫārs-i* « mon mariage », *ḫārs-u* « son mariage (à lui) » ;

— *ktāb-i* « mon livre », *ktāb-u* « son livre » ;

— *debbūs-i* « mon bâton », *debbūs-ak* « ton bâton (à toi Masc.) » ;

— *ezūzāl-u* « son chameau hongre », *ezūzāl-ak* « ton bâton (à toi Masc.) » ;

- *šekrevt-ək* «je t'ai ligotée (toi Fém.)»;
- *ktəbt-u* «tu l'as écrit»;
- *vellert-u* «je l'ai fatigué».

b) (...)CVCCVC et (...)CVCVC.

Nous retrouvons le même cas de figure que précédemment, lors de la conjugaison des verbes dérivés, et c'est là encore la règle de syncope qui s'applique : cf. *garmaş* «il a pincé», mais *garmaş-u* «il l'a pincé», *garmaş-ək* «il t'a pincé (toi Masc.)» et *garmaş-ək* «il t'a pincée (toi Fém.)».

La règle d'épenthèse précédemment établie explique une fois encore le schwa entre R₂ et R₃ dans *šekrv-u* «il l'a ligoté».

Un certain nombre de noms entrent également dans cette catégorie et suivent les mêmes règles, ce sont en particulier les noms masculins comme *marveg* «coude» et *medvæ* «fusil» qui font *marvg-i* «mon coude» et *medvæ-u* «son fusil» ou *şāhb* «ami» qui fait *şāhb-u* «son ami».

Je pense qu'il est tout à fait possible d'envisager les alternances *ləvlət-he* «sa fille (à elle)» / *ləvll-u* «sa fille (à lui)» et *kətbət-he* «elle l'a écrite» / *kətbət-u* «elle l'a écrit» — c'est-à-dire l'alternance (devant suffixe à initiale vocalique) de noms féminins en -a(t) et de verbes à la 3^e pers. fém. sg. de l'accompli — comme des modifications explicables par les règles de syncope et d'épenthèse. Pour cela, il suffit de poser la forme suffixale -ət comme la forme de départ :

<i>kətbət</i>	+ u	→	<i>kətbət-u</i>
<i>ləvlət</i>	+ u	→	<i>ləvll-u</i>
CVCCVC + V		→	CVCCVC

c) Monosyllabique CCVC.

Là encore nous pouvons prévoir que l'adjonction de suffixe à initiale vocalique entraînera une métathèse puisque, d'un point de vue syllabique, la structure est identique au cas déjà vu : base CCVC + désinence V(C), ex. *ktəb* «il a écrit», *kətbu* «ils ont écrit».

C'est effectivement ce qui se produit :

. pour les verbes trilitères à la 3^e personne masc. sg. de l'accompli et à l'impératif, cf. :

ktəb «il a écrit», mais *kətb-u* «il l'a écrit» ;
xəbət «il a frappé», mais *xəbət-ək* «il t'a frappé (toi Masc.)», *xəbət-ək* «il t'a frappé (toi Fém.)».

. pour les noms masculins de schème R₁R₂V₃, cf. :

ləfəl «garçon», mais *ləfəl-u* «son garçon (à lui)», *ləfəl-ək* «ton garçon (à toi Masc.)» ;

bqar «bovins», mais *baqr-u* «ses bovins (à lui)», *baqr-ək* «tes bovins (à toi Fém.)».

d) (CV)CCCVC.

Avec les 7^e et 8^e formes dérivées verbales, nR₁R₂V₃ et R₁R₂V₃ — seules formes, me semble-t-il, à être du schème (CV)CCCVC — nous avons affaire à une variante du cas précédent, justiciable elle-aussi de la règle de métathèse. Cependant les exemples sont très rares car ces formes à sens réfléchi ou passif n'ont pas, en général, de complément d'objet. En voici quand même un exemple, celui de *ştrak* «il a partagé» qui fait avec le clitique : *ştrak-u* «il l'a partagé», *yəştrak-u* «il le partage». C'est donc bien, là encore, la règle de métathèse qui s'applique.

e) (...)CVCCCVC et (...)CVCVC.

N'ont cette structure syllabique que des noms ou des verbes se terminant par -ət, et plus précisément :

— les verbes quadrilatères, les 2^e, 3^e et 4^e formes dérivées ainsi que leurs (sur)dérivés à affixe -t- et préfixe u-, à la 3^e pers. féminin singulier de l'accompli ;

— les noms comme *melhfəl* «voile (de)», *mezbənal* «estomac (de)» et *mal'rgəl* «petit marteau (de)» lorsqu'ils sont en état d'annexion.

En présence d'un clitique à initiale vocalique, la voyelle -ə- du suffixe tombe et une voyelle apparaît devant l'avant-dernière consonne :

(...)CVCCCVC + V(C)	→	(...)CVCCVC-V(C)
(...)CVCVC + V(C)	→	(...)CVCVC-V(C)

Considérons les séries suivantes :

— *šekrev* «il a ligoté», *šekrvət* «elle a ligoté», *šekrevt-u* «elle l'a ligoté» ;

— *garmaş* «il a pincé», *garmaşət* «elle a pincé», *garmaş-t-u* «elle l'a pincé» ;

— *beddel* «il a changé», *beddlət* «elle a changé», *beddelt-u* «elle l'a changé» ;

— *şāṭar* «il a aligné», *şāṭrət* «elle a aligné», *şāṭr-t-u* «elle l'a aligné» ;

— *saerab* «il a arabisé», *saerəbət* «elle a arabisé», *saerəb-t-u* «elle l'a arabisé».

Jusqu'à présent j'ai dérivé toutes les formes à clitique en prenant comme point de départ le mot minimal constitué. Dans le cas présent, il semble difficile cependant d'expliquer *šekrevt-u* à partir de *šek^orvał*.

Si l'on avait une règle de syncope suivie d'une règle d'épenthèse, on s'attendrait à voir apparaître une voyelle épenthétique *ɔ* comme dans les autres cas. Or, ici, non seulement il s'agit fréquemment d'une voyelle *a* mais encore la voyelle n'est pas toujours identique car pour les verbes dérivés de 3^e forme, la voyelle est *ə* et non *a*, cf. *šāṭarł-u* «elle l'a aligné» et *xāḷarłt-u* «elle l'a fréquenté». De plus il ne pourrait s'agir de la règle de syncope précédemment établie car CVCCVC + V ne correspond pas à la structure habituelle (qui est CVCCVC + V).

Un phénomène de métathèse semblerait plus plausible — d'un point de vue syllabique en particulier — puisque la modification a pour effet, comme dans *kləb + u* → *kəlbə*, de transformer une syllabe ouverte en syllabe fermée. Il resterait à expliquer le timbre de la voyelle. Or, si l'on peut imaginer que la voyelle soit toujours /ə/ ou même, à la rigueur, toujours /a/ (le suffixe *-ət* alterne bien avec *-a* en dehors de l'état d'annexion), par métathèse de la voyelle du suffixe, on ne peut guère comprendre pourquoi cette voyelle est /a/ en général et /ə/ dans un cas.

La seule solution envisageable semble donc de poser que la voyelle qui apparaît en présence du clitique est la voyelle de la base, puisqu'effectivement cette voyelle est toujours /a/ dans *šekrev*, *garmaš*, *beddel* et *sərab* alors qu'elle est /ə/ uniquement dans *šāṭar*.

L'inconvénient de cette solution est qu'il faut construire la forme féminine avec clitique DIRECTEMENT sur la forme masculine sans clitique et dire que le suffixe du féminin est dans ce cas réduit à *-l-*. Pour ce qui est des verbes, l'inconvénient n'est pas très important car la forme masculine est une forme concrète, existant telle quelle dans la langue. Il en va autrement pour les substantifs puisqu'on est obligé de poser comme point de départ des formes abstraites qui ne sont attestées que sous forme de schème ($maR_1R_2aR_3$) ou avec d'autres racines :

- **mežben + a* → *mež^obne* «estomac», *mež^obnət*, *mežbent-u*;
- **melhaf + a* → *melhfə* «voile», *melhfət*, *melhafł-ək*;
- **megsad + a* → *meg^osede* «siège», *meg^osədət*, *megsadt-u*;
- **maxrał + a* → *max^orłta* «rabet», *max^orłtət*, *maxrałt-u*.

CONCLUSION

Les phénomènes que j'ai tenté d'analyser sont des phénomènes relativement complexes. Du point de vue de la dialectologie arabe, ils sont importants car les dialectes diffèrent beaucoup plus entre eux par leur «morphologie combinatoire» — par la façon dont les morphèmes se combinent les uns avec les autres — que par les morphèmes eux-mêmes.

Ainsi, parmi les six critères retenus par Philippe Marçais pour classer les parlers bédouins d'Algérie (Marçais 1975, p. 389) figurent :

— «la structure de la 3^e pers. du fém., au parfait du verbe sain, lorsqu'elle est suivie d'un affixe personnel à initial vocalique : type *ḡharbet + ek* 'elle t'a frappé'. Elle peut être, selon les régions : *ḡharbātek*, *ḡharbellek* ou *ḡhareblek* (dans les parlers juifs et dans certains parlers citadins musulmans on trouve la forme *ḡrabtu* pour «elle l'a frappé»);

— «la structure syllabique du verbe sain à l'imparfait, thème fondamental, au pluriel : *yeḡhrab + u* 'ils ont frappé' et celle du nom trilitère *faela'* pourvu d'un affixe à initiale vocalique : *raḡba' + i* 'mon cou'. Ces structures sont soit *yeḡharbu* et *raḡebli*, soit *yeḡhdharbu* et *raḡḡebli* pour les parlers bédouins (*rḡebli* pour les parlers juifs et certains parlers citadins musulmans).

REMARQUE : Si l'on considère ces deux critères, le ḡassāniyya est à rapprocher du III^e groupe de Ph. Marçais, celui des parlers bédouins de l'Algérie centrale et saharienne (les parlers A de Cantineau) qui ont comme structures : *ḡhareblek*, *yeḡharbu* et *raḡebli*. Celles-ci diffèrent assez peu du ḡassāniyya (*ḡar^obt-ak*, *yad^orbu* et *raḡ^obt-i*).

On aura constaté que les phénomènes de métathèse et de syncope donne au ḡassāniyya ses caractéristiques propres, même si le point de départ aux modifications semble toujours être une sorte de refus de certaines syllabes — les syllabes ouvertes à voyelle brève —, refus qui paraît être commun à beaucoup de dialectes arabes, maghrébins en particulier (cf. Samia Lechheb, 1981, p. 34-35).

Les règles de métathèse, de syncope et d'épenthèse que j'ai données permettent de rendre compte de la totalité des alternances que présentent les bases, verbales et non-verbales.

Elles rendent compte aussi de la majorité des modifications subies par les désinences, cependant il faut reconnaître que l'alternance CV/C du préfixe désinentiel ou l'alternance *-əl/-l* du suffixe «féminin» font appel à des règles qui leur sont particulières.

Pour expliquer cette alternance *-əl/-l*, j'ai été obligée de postuler une forme abstraite qui serait la forme masculine, si on ne rejette pas *a priori* les formes abstraites sous-jacentes, on peut recourir à une règle unique, simple, dont le pouvoir explicatif est très important.

2. L'hypothèse métrique

Si l'on remet en cause le caractère suffisant des représentations concrètes et des processus de resyllabisation, il faut commencer par délimiter le modèle syllabe abstrait.

2.1. MODÈLE SYLLABIQUE ET REPRÉSENTATIONS ABSTRAITES

Dans la mesure où nous n'avons trouvé de syllabes CVCC et CVC, en dehors de la finale, que comme résultats des phénomènes de syncope, je considérerai que ces syllabes sont exclues de la structure syllabique abstraite. Par contre, le modèle syllabique du *ħassāniyya* contiendra la syllabe courte CV, même si celle-ci n'apparaît guère dans la structure syllabique superficielle. En effet, ce type de syllabe s'impose dès lors qu'on pense que *melħaft-u*, par exemple, dérive de *melħafat* ou de *melħafət + u* : *mel-ħa-fa/ət + u*.

En dehors de la finale, les syllabes possibles sont donc :

— CV ;

— CVC ;

— C \bar{V} (plus exactement V_iV_j , c'est-à-dire une séquence de deux voyelles brèves, à condition de préciser que $V_i = V_j$).

En début de mot, l'attaque peut être un élément vide, le hamza n'ayant pas un statut de phonème à part entière dans le dialecte (cf. D. Cohen, 1963, p. 39 à 48). La syllabe initiale sera donc (comme dans le parler de Tunis où «la branche de gauche peut être phonétiquement \emptyset », cf. Angoujard, 1981-1, p. 74) :

— CV ou V ;

— CVC ou VC ;

— C \bar{V} ou \bar{V} .

Quant à la syllabe finale, elle se distingue des autres car elle est toujours de l'une de ces formes :

— C \bar{V} ;

— CVC ;

— CVC ;

— CVCC.

Ceci revient à poser que la syllabe finale est longue ou ultra-longue alors que les syllabes non-finales sont brèves ou longues. L'absence de syllabe brève en finale résulte des règles particulières régissant l'organisation prosodique du *ħassāniyya*. Nous verrons en effet que la syllabe finale est toujours forte. Par ailleurs, nous avons évoqué précédemment la règle d'abrègement vocalique en fin de mot qui permet de comprendre l'existence de syllabes CV dans la structure syllabique superficielle, alors qu'elles sont exclues de la structure syllabique abstraite.

Angoujard pose également, pour le parler de Tunis, «que toute syllabe finale de mot est nécessairement d'extension maximale» (1981-1, p. 77), cependant il n'admet pas les syllabes CVC et CVCC qu'il analyse pour sa part comme C \bar{V} + C et CVC + C, c'est-à-dire comme deux syllabes. Quant à moi, je pense que l'absence de syllabe brève — qui fait déjà de la finale une syllabe particulière — rend l'existence de syllabe finale ultra-longue d'autant plus plausible et probable. J'ajouterai qu'en arabe classique les syllabes ultra-longues sont admises à la pause — même si elles sont théoriquement exclues par ailleurs (cf. Georges Bohas, 1980-1, p. 56-7 et note 4, p. 78-9) — et que les finales de mot, dans les dialectes, présentent généralement beaucoup de ressemblance avec les variantes classiques que l'on trouve spécifiquement à la pause (féminin en *a* et non en *al*, par exemple).

Actuellement je ne vois pas d'argument décisif pour exclure du modèle syllabique CVC et CVCC en finale. Cela a par contre l'avantage de ne postuler, dans les représentations abstraites (à de très rares exceptions près), que des voyelles susceptibles d'apparaître en surface sous certaines conditions. Ainsi la représentation abstraite du verbe trilitère à la forme nue sera-t-elle CVCVC puisque, dans les représentations phonétiques, on a tantôt CVCC-, tantôt CVCC-. A l'inaccompli, par contre, la représentation abstraite ne peut être CVCVC puisqu'aucune voyelle n'apparaît jamais en surface après la première consonne radicale. Le verbe «savoir, connaître» aura donc pour représentations abstraites */saɾav/* à l'accompli et */yaɾav/* à l'inaccompli.

2.2. NOTE SUR LES PHONÈMES VOCALIQUES

Dans les représentations de surface, les voyelles susceptibles d'apparaître ne sont pas les mêmes dans les syllabes ouvertes et dans les syllabes fermées, comme l'a bien montré D. Cohen (1963, p.57) : «... il existe en fait deux sous-systèmes vocaliques brefs incompatibles : l'un qui est propre aux syllabes fermées et l'autre aux syllabes ouvertes. Le premier est à deux termes, constitué uniquement par l'opposition /a/ : /ə/, le second, triangulaire, est parallèle au système des voyelles longues et n'admet pas la voyelle ouverte médiale /ə/.»

Si l'on essaie d'adopter, dans les représentations abstraites, le même système vocalique, on rencontre des problèmes insolubles. Prenons l'exemple de *ktāb* «écrire» dont la représentation abstraite, à l'accompli, est nécessairement du type kV_1tV_2b . Il faudrait que $V_1 = V_2$ puisque la voyelle est identique dans *ktāb* et dans *kātbu*. D'autre part, /ə/ est normalement exclu puisque V_1 est en syllabe ouverte.

Dans la mesure où l'on a déjà deux systèmes triangulaires, celui des voyelles longues (\bar{a} , \bar{u} , \bar{i}) et celui des voyelles brèves en syllabe ouverte (a , u , i), je considérerai que ce système est également valable pour les syllabes fermées dans les représentations abstraites⁶. La représentation phonologique de *ktāb* «il a écrit» sera donc /kitib/, et celle de *yāktāb*, /yiktib/.

On notera que le choix de /kutub/ et de /yuktub/ n'aurait aucune incidence car de toute façon une règle transformera tous les phonèmes /i/ et /u/ des syllabes fermées en phonème /ə/. En effet, en ḥassāniyya, ce sont les anciens u et i qui aboutissent à /ə/, comme dans les parlers des Ulad Brahim de Saïda, des Marazig, de la Ḥamma de Gabès et de Benghazi alors que dans d'autres dialectes — citadins en particulier — les phonèmes anciens confondus sont le a et le i brefs (cf. «Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins», 1970, p. 176-7).

6. On aurait pu réduire le système à deux voyelles, a et i par exemple, mais cela compliquerait nettement l'analyse des formes dont l'une des radicales est un glide.

2.3. SYLLABE ET PIED

Le pied est l'unité prosodique immédiatement supérieure à la syllabe. En ḥassāniyya le pied se compose soit d'une syllabe forte (S — pour strong —), soit de deux syllabes dont l'une est forte et l'autre faible (W — pour weak —).

Sont fortes (S) toutes les syllabes du type $C\bar{V}$ (ou CVV) et CVC , ainsi que \bar{V} et VC à l'initiale et, *a fortiori*, les syllabes finales du type $C\bar{V}C$ et $CVCC$.

Si toutes les syllabes longues et ultra-longues sont fortes, les syllabes brèves, par contre, sont susceptibles d'être soit fortes soit faibles. En effet, si une syllabe brève du type CV (ou V) est suivie d'une syllabe forte, elle est relativement faible par rapport à elle. Il y a alors adjonction de la syllabe brève à la syllabe forte S et constitution d'un pied bi-syllabique. Ainsi dans /kitib/ aurons-nous un pied bi-syllabique : /tib/ est par définition une syllabe forte S (type CVC) et /ki/ — syllabe brève précédant une syllabe forte — une syllabe faible W.

Il reste à stipuler que les règles d'adjonction opèrent de manière itérative de droite à gauche. Ceci est déterminant pour les cas où la représentation abstraite présente deux syllabes brèves consécutives. Par exemple dans /katabat/ «elle a écrit», qui comprend trois syllabes, on commencera par regrouper /ta/ et /bat/ en un pied WS et la première syllabe, bien que brève, sera une syllabe forte S puisqu'elle constitue un pied à elle seule. Si l'on avait stipulé que les règles d'adjonction opéraient de gauche à droite on aurait /ka/ et /ta/ comme premier pied bi-syllabique WS et /bat/ comme pied. Dans le premier cas on aboutit à S-WS, dans le second à WS-S.

Il apparaît que nous retrouvons, pour le ḥassāniyya, des principes de base identiques à ceux qu'a élaborés Angoujard pour le parler de Tunis — pied [WS] et règle itérative de droite à gauche —. Or, d'après son étude comparative de trois parlers (Tunis, Le Caire, Damas), il se trouve que le principe de formation des pieds oppose parlers orientaux à étiquetage [SW] et parlers occidentaux à étiquetage [WS]?

7. *Analyses-Théorie* 1981-1, «Contribution à l'analyse prosodique (parlers de Tunis, du Caire et de Damas)».

2.4. RÈGLE DE SYNCOPE DES VOYELLES BRÈVES.

Lorsque l'on a étiqueté toutes les syllables de la structure sous-jacente, on se rend compte que toute voyelle se trouvant dans la position prosodique W — en syllabe faible — est effacée.

On peut donc établir la règle comme suit :

SYNC. $V \rightarrow \emptyset / \overline{W}$

Cette règle de syncope appliquée à une structure abstraite remplace les règles de syncope et de métathèse auxquelles j'avais recours précédemment pour expliquer les variations des représentations concrètes.

REMARQUE : Dans le parler de Tunis la règle de syncope fait appel, dans sa description structurale, à la même condition — que la voyelle se trouve en position W —. Ce principe d'effacement des voyelles « faibles » (i.e. appartenant à une syllabe W) est très général mais il s'accompagne souvent d'une autre condition portant cette fois sur la voyelle elle-même. Ainsi, dans un certain nombre de dialectes arabes (arabe du Caire, cyrénaïque notamment) la syncope ne s'applique-t-elle qu'aux voyelles hautes /i/ et /u/, à l'exclusion de la voyelle basse /a/⁸. Des analyses comparables ont été faites pour d'autres langues. Paul Verluysen, par exemple, a proposé pour le français une règle identique s'appliquant exclusivement à la voyelle schwa (Paul Verluysen, « La structure prosodique des mots français : hiérarchique ou linéaire ? », p. 206).

2.5. SYNCOPE DANS LE DOMAINE DU MOT MINIMAL : LES VERBES

Voici un certain nombre d'exemples caractéristiques des divers cas de figure rencontrés précédemment :

<i>kilib</i>	<i>kī lib</i> W [~] S	→ <i>ktəb</i>	« il a écrit »
<i>kilib + t</i>	<i>kī libt</i> W [~] S	→ <i>ktəbt</i>	« j'ai écrit »
<i>kilib + ū</i>	<i>kī bī bū</i> S W [~] S	→ <i>kətbū</i>	« tu as écrit »
<i>kilib + nā</i>	<i>kī lib nā</i> W [~] S S	→ <i>ktəbne</i>	« ils ont écrit »

8. Cf. ANGOUGARD, 1981-1 et 1981-3.

<i>iklib</i>	<i>ik lib</i> S S	→ <i>ʔktəb</i>	« écris »
<i>t + iklib</i>	<i>tik lib</i> S S	→ <i>təktəb</i>	« tu écris »
<i>n + iklib + ū</i>	<i>nik lī bū</i> S W [~] S	→ <i>nəktbu</i>	« nous écrivons »
<i>t + iklib + ī</i>	<i>tik lī bī</i> S W [~] S	→ <i>təktbi</i>	« tu (F.) écris »
<i>šakrav</i>	<i>šak rav</i> S S	→ <i>šekrev</i>	« il a ligoté »
<i>šakrav + it⁹</i>	<i>šak rā vit</i> S W [~] S	→ <i>šekrvət</i>	« elle a ligoté »
<i>ni + šakrav</i>	<i>nī šak rav</i> W [~] S S	→ <i>nšekrev</i>	« je ligote »
<i>li + šakrav + ū</i>	<i>lī šak rā vū</i> W [~] S W [~] S	→ <i>lšekrou</i>	« vous ligotez »
<i>əarrav + ū</i>	<i>əar rā vū</i> S W [~] S	→ <i>əarrou</i>	« ils ont fait connaître »
<i>ti + əarrav + ī</i>	<i>tī əar rā vī</i> W [~] W [~] S	→ <i>təarvī</i>	« tu (F.) fais connaître »
<i>səerab + it</i>	<i>səe rā bit</i> S W [~] S	→ <i>səerəbət</i>	« elle a arabisé »
<i>yī + səerab</i>	<i>yī səe rab</i> W [~] S S	→ <i>isəerab</i>	« il arabise »
<i>itsəarrav + it</i>	<i>it əar rā vit</i> S S W [~] S	→ <i>ʔsəarvət</i>	« elle s'est fait connaître »
<i>n + itsəarrav + ū</i>	<i>nīl əar rā vū</i> S S W [~] S	→ <i>nələarrou</i>	« nous nous faisons connaître »
<i>itxālīl + ū</i>	<i>it xāl lī lū</i> S S W [~] S	→ <i>ətɣālū</i>	« ils se sont familiarisés avec »
<i>y + istəerab</i>	<i>yīs tae rab</i> S S S	→ <i>yəstəerab</i>	« il s'arabise »
<i>y + istəerab + ū</i>	<i>yīs tae rā bū</i> S S W [~] S	→ <i>yəstəerbu</i>	« ils s'arabisent »
<i>inžarrah</i>	<i>in ža rah</i> S W [~] S	→ <i>ənžrah</i>	« il a été blessé »
<i>inžarrah + it</i>	<i>in ža rā hīt</i> S S W [~] S	→ <i>ənžarhət</i>	« elle a été blessée »
<i>t + inžarrah + ī</i>	<i>tīn ža rā hī</i> S S W [~] S	→ <i>tənžarhī</i>	« tu es blessée »
<i>istaham + nā</i>	<i>is tā ham nā</i> S W [~] S S	→ <i>əsthamne</i>	« nous nous sommes baignés »
<i>istaham + ū</i>	<i>is tā hā mu</i> S S W [~] S	→ <i>əstahmu</i>	« ils se sont baignés »

Remarquons qu'à l'inaccompli, pour le verbe trilitère à la forme « nue », on aurait pu poser que la base était donnée par le

9. Il semble qu'on puisse poser directement un suffixe féminin de troisième personne singulier en *-it*. Cela rompt l'identité avec le suffixe nominal *-at* mais correspond au fait qu'il n'y a jamais chute du *t* dans les verbes au féminin singulier.

schème $R_1R_2VR_3$. Dans ce cas les désinences personnelles auraient été du type CV, comme pour les verbes quadrilitères et certaines formes dérivées (2^e, 3^e formes et forme à préfixe *sa-*). J'ai préféré considérer que le schème de l'inaccompli était en $VR_1R_2VR_3$, et cela pour plusieurs raisons :

J'ai déjà souligné le fait que les deux voyelles avaient toujours le même timbre et que celui-ci est, le plus souvent, le même que pour les voyelles de l'accompli. Il me semble plus plausible de dériver la base «inaccompli» à partir de la base «accompli» par métathèse alors qu'avec la règle de syncope de la 1^{re} voyelle préconisée par exemple par Kouloughli, on est obligé de faire appel ensuite à une règle d'harmonisation de la voyelle préfixale sur la voyelle radicale¹⁰. La règle suivante, accompagnée ou non d'une modification des voyelles thématiques, permettra donc d'obtenir la base «inaccompli» :

MÉTA. INACC. $R_1V R_2V R_3 \rightarrow V R_1R_2V R_3$] Vb
 1 2 3 4 5 2 1 3 4 5

La base «inaccompli» en VCCVC nous fournit presque directement les représentations concrètes de l'impératif, ce qui évite de faire du verbe trilitère un cas particulier : quel que soit le nombre de radicales et le caractère dérivé ou non de la base verbale, la 2^e personne masc. sing. de l'impératif est donnée par la base «inaccompli» et se distingue de l'inaccompli uniquement par l'absence de la désinence personnelle. Exemples :

BASE ACCOMPLI		BASE INACCOMPLI		REPRÉSENTATIONS CONCRÈTES
<i>earav</i>	→	<i>aerav</i>	→	<i>aerav</i>
<i>kilib</i>	→	<i>iktib</i>	→	<i>iktib</i>
<i>garmaş</i>	→	<i>garmaş</i>	→	<i>garmaş</i>
<i>şakrav</i>	→	<i>şakrav</i>	→	<i>şekrev</i>
<i>earrav</i>	→	<i>earrav</i>	→	<i>earrav</i>
<i>ilearrav</i>	→	<i>ilearrav</i>	→	<i>ilearrav</i>
<i>istaham</i>	→	<i>istaham</i>	→	<i>istham</i>

(après syncope)

Avec une base «inaccompli» de schème CCVC, on est obligé par contre de poser une règle d'épenthèse vocalique propre à l'injonctif, épenthèse qui se complique du fait que la voyelle subit ensuite un certain nombre de règles générales, dont celle d'harmonisation vocalique (cf. Kouloughli, 1978, p. 176).

10. Sur cette solution, voir la thèse de Kouloughli et les règles Élis. Voc. et H. V. P., pages 124 et 142.

L'existence de formes réduites, pour les désinences personnelles de l'inaccompli, est attestée par ailleurs, elle n'est pas induite uniquement par l'hypothèse avancée ici. Toutes les formes dérivées à affixe *t* ont en effet une voyelle initiale sans laquelle on aurait, en représentation abstraite, des syllabes prohibées (consonne seule ou syllabe à double attaque consonantique).

J'ai posé que cette voyelle était /i/ car, dans les représentations concrètes, on a tantôt schwa tantôt rien (comme pour l'impératif des verbes trilitères à voyelle thématique /i/, cf. *iktib* → *iktib* ou *ktib*).

2.6. SYNCOPE DANS LE DOMAINE DU MOT MINIMAL : LES NOMS, ADJECTIFS ET PARTICIPES

a) Si nous reprenons les exemples à base non verbale auxquels s'appliquait la règle de syncope, nous constatons que, là encore, seules les voyelles brèves en syllabe faible sont effacées :

<i>kātib</i>	<i>kā tib</i> S S	→	<i>kātib</i>	«écrivain (M.)»
<i>kātib + at</i>	<i>kā t̄j bat</i> S W̄S	→	<i>kātibe</i>	«écrivain (F.)»
<i>kātib + in</i>	<i>kā t̄j bin</i> S W̄S	→	<i>kātibin</i>	«écrivain (M. Pl.)»
<i>mi + garmaş</i>	<i>m̄j gar maş</i> W̄S S	→	<i>mgarmaş</i>	«pinçant (M.)»
<i>mi + garmaş + at</i>	<i>m̄j gar m̄a şat</i> W̄S W̄S	→	<i>mgarmaşa</i>	«pinçant (F.)»
<i>mi + earrav + at</i>	<i>m̄j ear r̄a v̄at</i> W̄S W̄S	→	<i>mearrav̄at</i>	«faisant connaître (F. Pl.)»
<i>mi + staerab</i>	<i>mis lae rab</i> S S S	→	<i>m̄staerab</i>	«arabisant (M.)»
<i>mi + staerab + at</i>	<i>mis lae r̄a bat</i> S S W̄S	→	<i>m̄staer̄ibe</i>	«arabisant (F. Sg.)»
<i>maḥzamat</i>	<i>maḥ z̄a mat</i> S W̄S	→	<i>maḥz̄me</i>	«ceinture»
<i>maḥragat</i>	<i>maḥ r̄a gat</i> S W̄S	→	<i>maḥr̄ge</i>	«petit marteau»

REMARQUE : Je ne reviens pas sur la règle d'épenthèse. Elle fait partie des règles phonétiques qui s'appliquent tardivement, tout comme s'applique tardivement la règle qui donne au phonème /a/ la réalisation [e] en contexte non emphatique, non vélaire et non pharyngal.

La chute du *l* final dans le suffixe *-al* (marque du féminin mais pas uniquement) constitue un phénomène plus complexe que nous ne verrons pas en détail ici. Il sera suffisant de préciser que l'effacement du *l* dépend d'informations d'ordre syntaxique et non pas phonologique (absence d'expansions d'un certain type).

b) Au premier abord, un certain nombre de substantifs féminins de schème $CVCCa(l)$ pose un problème délicat. Tandis que des substantifs comme *kelbe* « chienne » peuvent être dérivés à partir du masculin par simple adjonction du suffixe *-al*, d'autres comme *ṭəvle* font apparaître une métathèse dans la base nominale. Cependant il faut noter qu'un nom comme *ṭfəl* ne peut avoir une représentation abstraite identique à sa représentation concrète puisque sa structure syllabique CCVC est incompatible avec le modèle syllabique abstrait.

On peut faire deux hypothèses :

— ou $C_1C_2VC_3$ vient de $C_1VC_2C_3$ par métathèse ;

— ou $C_1C_2VC_3$ vient de $C_1VC_2VC_3$ par effacement de la voyelle brève en syllabe faible.

Il n'est pas sûr qu'on puisse trancher dans tous les cas en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. Il semblerait cependant que les représentations concrètes de l'arabe classique, lorsqu'il y a équivalence, peuvent nous aider à déterminer les représentations abstraites du ḥassāniyya, dans le domaine lexical.

Prenons les exemples de *ṭəvle* et de *begra*. Si l'on choisit comme représentation abstraite une forme semblable à la forme classique, on aura deux cas de figure différents puisque *ṭfəl* a pour équivalent classique *ṭiftl*, alors que *bgar* a pour équivalent *baqar*.

Malgré cela, on peut constater que les représentations concrètes féminines sont tout à fait régulières (la règle de syncope s'applique dans le 2^e cas, pas dans le 1^{er}) :

<i>ṭiftl</i>	+ <i>al</i>	<i>ṭif lat</i>	<i>ṭəvle</i>	« fille »
		S S		
<i>baqar</i>	+ <i>al</i>	<i>ba ga ral</i>	<i>begra</i>	« vache »
		S W S		

Il restera à expliquer pourquoi *ṭiftl* a pour représentation concrète *ṭfəl* et non *ṭəvl*, ce que je ferai en 2.8.

2.7. SYNCOPE DANS LE DOMAINE DU MOT MAXIMAL

Jusqu'à présent j'ai considéré que le mot minimal était le domaine « naturel » d'application de la règle de syncope.

Cependant, en faisant l'hypothèse que $C_1C_2VC_3$ dérive de $C_1VC_2VC_3$ par effacement de la voyelle brève en syllabe faible — par exemple (*bgar*), de */bagar/* — j'étends déjà le domaine d'application de la règle de syncope : je sous-entends que cette règle est applicable au domaine restreint de la base.

Je n'approfondirai pas cette question dans l'immédiat, par contre des précisions s'imposent concernant la manière dont se fait la formation en pieds dans le cadre du mot maximal. Deux solutions sont possibles :

— ou la formation se fait en deux temps : on commence par structurer le domaine du mot minimal — qu'il y ait ou non un clitique — et l'on effectue éventuellement une restructuration en appliquant à nouveau la règle de syncope¹¹ ;

— ou bien la formation se fait en une seule fois et la règle de syncope s'applique directement à l'ensemble : (base + affixe + clitique).

Je vais prendre plusieurs exemples représentatifs et envisager à chaque fois les deux modes de formation, symbolisés par une parenthésation différente :

Ex. 1	<i>kitib + ū # hum</i>	« ils les ont écrits »
a)	((<i>kitib + ū</i>) # <i>hum</i>)	
→	((<i>ki-ti-bū</i>) # <i>hum</i>)	(S W [∩] S) # <i>hum</i>
Sync.	→ (<i>kitbū</i> # <i>hum</i>)	
	→ <i>kitbū + hum</i>	
	⇨ <i>kətbū-hum</i>	
b)	(<i>kitib + ū + hum</i>)	
→	<i>ki-ti-bū-hum</i>	S W [∩] S S
Sync.	→ <i>kitbūhum</i>	
	⇨ <i>kətbū-hum</i>	
Ex. 2	<i>šakrav + it # hā</i>	« elle l'a ligoté »
a)	((<i>šakrav + it</i>) # <i>hā</i>)	
→	((<i>šak-ra-vit</i>) # <i>hā</i>)	(S W [∩] S) # <i>hā</i>
Sync.	→ (<i>šakrvit</i> # <i>hā</i>)	
	→ <i>šakrvit + hā</i>	
	⇨ <i>šek^ərvət-he</i>	
b)	(<i>šakrav + it + hā</i>)	
→	<i>šak-ra-vit-hā</i>	S W [∩] S S
Sync.	→ <i>šakrvit-hā</i>	
	⇨ <i>šek^ərvət-he</i>	

11. Cf. BOHAS, *Analyses-Théorie* 1981-1, p. 47.

Ex. 3	<i>kilib + t # ū</i>	« je l'ai écrit »
a)	<i>((kilib + t) # ū)</i>	
	→ <i>((ki-libt) # ū)</i>	(W [∩] S) # ū
Sync.	→ <i>(klibt # ū)</i>	
	→ <i>klibt-ū</i>	
	⇨ <i>kəlb-t-u</i>	
b)	<i>(kilib + t + ū)</i>	
	→ <i>ki-lib-tū</i>	W [∩] S S
Sync.	→ <i>klibtū</i>	
	⇨ <i>kəlb-t-u</i>	
Ex. 4	<i>bagar + at # ī</i>	« ma vache »
a)	<i>((bagar + at) # ī)</i>	
	→ <i>((ba-ga-ṛat) # ī)</i>	(S W [∩] S) # ī
Sync.	→ <i>(bagṛat # ī)</i>	
	→ <i>bag-ṛa-tī</i>	(S W [∩] S)
Sync.	→ <i>bagṛī</i>	
	⇨ <i>bag^oṛtī</i>	
b)	<i>(bagar + at + ī)</i>	
	→ <i>ba-ga-ṛa-tī</i>	W [∩] S W [∩] S
	→ <i>*bgarṛtī</i>	
Ex. 5	<i>kilib + it # ū</i>	« elle l'a écrit »
a)	<i>((kilib + it) # ū)</i>	
	→ <i>((ki-li-bit) # ū)</i>	(S W [∩] S) # ū
Sync.	→ <i>(kilbit # ū)</i>	
	→ <i>kilbit + ū</i>	
	→ <i>kil-bi-tū</i>	S W [∩] S
Sync.	→ <i>klibt-ū</i>	
	⇨ <i>kəlb-t-u</i>	
b)	<i>(kilib + it + ū)</i>	
	→ <i>ki-li-bi-tū</i>	W [∩] S W [∩] S
Sync.	→ <i>*klibtu</i>	
Ex. 6	<i>kilib # ū</i>	« il l'a écrit »
a)	<i>((kilib) # ū)</i>	
	→ <i>((ki-lib) # ū)</i>	(W [∩] S) # ū
Sync.	→ <i>(klib # ū)</i>	
	→ <i>klib + ū</i>	
	→ <i>*klib-u</i>	
b)	<i>(kilib + ū)</i>	
	→ <i>ki-li-bū</i>	S W [∩] S
Sync.	→ <i>klibū</i>	
	⇨ <i>kəlb-u</i>	

Ex. 7	<i>garmaş + it # ū</i>	« elle l'a pincé »
a)	<i>((garmaş + it) # ū)</i>	
	→ <i>((gar-ma-şit) # ū)</i>	(S W [∩] S) # ū
Sync.	→ <i>(garṃşit # ū)</i>	
	→ <i>*garṃşit + ū</i>	
b)	<i>(garmaş + it + ū)</i>	
	→ <i>gar-ma-şit-ū</i>	S S W [∩] S
Sync.	⇨ <i>garmaştu</i>	
	⇨ <i>garmaşt-u</i>	
Ex. 8	<i>malḥaf + at # ik</i>	« ton voile (à toi F.) »
a)	<i>((malḥaf + at) # ik)</i>	
	→ <i>((mal-ḥa-fat) # ik)</i>	(S W [∩] S) # ik
Sync.	→ <i>(malḥfat # ik)</i>	
	→ <i>malḥfat + ik</i>	
	→ <i>*malḥfat-ik</i>	
b)	<i>(malḥaf + at + ik)</i>	
	→ <i>mal-ḥa-fa-tik</i>	S S W [∩] S
Sync.	→ <i>malḥaftik</i>	
	⇨ <i>melḥaft-ik</i>	

. Dans les trois premiers exemples, les deux modes de formation aboutissent au même résultat.

. Dans les deux exemples suivants (4 et 5), seule une application cyclique de la règle de syncope donne la forme attendue. Au 1^{er} cycle, dans le cadre du mot minimal, l'application de la règle de syncope donne *bagṛat* et *kilbit*. Au 2^e cycle, dans le cadre du mot maximal, une nouvelle structure métrique est attribuée à laquelle s'applique à nouveau la règle de syncope.

. Dans les trois derniers exemples (6, 7 et 8), par contre, seul le second mode de formation est possible : la structure prosodique est assignée directement au mot maximal, à l'ensemble (base + affixe + clitique).

Comment expliquer que dans les derniers cas la règle ne soit pas cyclique alors qu'elle peut ou doit l'être dans les autres cas ?

Considérons les représentations abstraites obtenues au 1^{er} cycle après application de la règle de syncope (et avant suppression de la frontière de clitique) :

Ex. 1	<i>kilib + ū</i>	→	<i>kilbū</i>
Ex. 2	<i>şakrav + it</i>	→	<i>şakrvit</i>
Ex. 3	<i>kilib + t</i>	→	<i>klibt</i>
Ex. 4	<i>bagar + at</i>	→	<i>bagrat</i>
Ex. 5	<i>kilib + it</i>	→	<i>kilbit</i>

Ex. 6	<i>kilib</i> ¹²	→	<i>klib</i>
Ex. 7	<i>garmaş + it</i>	→	<i>garmsit</i>
Ex. 8	<i>malhaf + at</i>	→	<i>malhfal</i>

Klib, *garmsit* et *malhfal* ont en commun, avec *şakrvil* et *klibt*, de ne pas être conforme au modèle syllabique abstrait. *Klib* et *klibt* présentent une syllabe à double attaque consonantique tandis que *şakrvil*, *garmsit* et *malhfal* ont chacun une première syllabe à double coda. L'adjonction d'un clitique ne pose pas de problème, cependant, dans le cas de *şakrvil* et de *klibt* (ex. 2 et 3) car il ne crée pas de syllabe ouverte justiciable de la règle de syncope. Il n'en est pas de même pour *klib*, *garmsit* et *malhfal* où, au 2^e cycle, il devrait y avoir application de la règle de syncope puisqu'il y a constitution, avec le clitique à initiale vocalique, d'une syllabe ouverte à voyelle brève en position faible. Cependant cette application est bloquée par l'existence d'une syllabe non conforme au modèle syllabique. L'attribution d'une structure métrique étant impossible dans ce cadre¹³, il est tout à fait logique que la formation des pieds se fasse directement dans le cadre du mot maximal.

En conclusion nous pouvons dire que :

— en règle générale la structuration du mot maximal se fait indirectement à partir de celle du mot minimal, ce qui implique une application itérative de la règle de syncope ;

— exceptionnellement, lorsque la structuration du mot minimal ne permet pas l'effacement d'une voyelle brève en syllabe faible par application de la règle de syncope, la structuration du mot maximal se fait directement et la règle de syncope n'est pas cyclique.

2.8. MÉTATHÈSE DANS LE SCHEMA NOMINAL CVCC

Dans la 1^{re} partie de mon étude, et dans le cadre d'une analyse structurale, les cas similaires du verbe et du nom masculin s'expliquaient de la même manière. De *ktab* « il a écrit » on dérivait par métathèse *kətbəl* « elle a écrit », *kətbu* « ils ont écrit » et *kətb-u* « il l'a écrit », tout comme on dérivait *ʔavle* « fille » et *ʔəvl-u* « son garçon » de *ʔəfəl* « garçon ».

12. Ici l'affixe a pour signifiant zéro (∅).

13. Elle est impossible aussi dans les exemples 2 et 3 mais cela ne pose pas de problème, les conditions d'application de la règle de syncope n'étant pas, elles non plus, remplies.

L'hypothèse métrique a remis en cause cette analyse et dissocié les deux cas. En ce qui concerne les formes verbales, nous avons vu en effet que les représentations concrètes dérivées respectivement des représentations abstraites suivantes (*kitib*), (*kitib + it*), (*kitib + ū*) et (*kitib#ū*), par seule application de la règle de syncope.

Par contre, dans le cas des formes nominales, je disais précédemment que les représentations concrètes devaient être dérivées des représentations abstraites $C_1VC_2VC_3$ ou $C_1VC_2C_3$. Alors que le 1^{er} cas est strictement identique à celui des formes verbales, le 2^e est particulier aux formes non verbales (nominales).

Si *ʔifl* est la représentation abstraite de *ʔəfəl*, comment expliquer la représentation concrète ? Pourquoi se produit-il une métathèse ?

Le lexique ḥassāniyya fournit de multiples exemples de couples classique CVCC/ḥassāniyya CCVC :

- cl. *ḡuhr* / hass. *ḡhəḡ* « début de l'après-midi » ;
- cl. *raʔl* / hass. *raʔal* « livre (poids) ; mesure pour la laine » ;
- cl. *šahr* / hass. *šhar* « mois » ;
- cl. *əaql* / hass. *əqal* « sagesse » ;
- cl. *ḡahr* / hass. *ḡhar* « dos » ;
- cl. *šahm* / hass. *šham* « graisse » ;
- cl. *šibr* / hass. *šbər* « empan » ;
- cl. *ʔabl* / hass. *ʔbaʔ* « tambour » ;
- cl. *eiʔl* / hass. *əʔəl* « veau » ;
- cl. *šidq* / hass. *šdəq* « joue » ;
- cl. *duhn* / hass. *dhən* « beurre » ;
- cl. *euqb* / hass. *əqəb* « résultat » ;
- cl. *ʔafn* / hass. *ʔvən* « paupière » ;
- cl. *əumr* / hass. *əməḡ* « âge » ;
- cl. *ḡabl* / hass. *ḡbəl* « corde ».

Le schème nominal CVCC n'est cependant pas absent du dialecte, comme on peut le constater à travers les paires suivantes :

- cl. *ḡarf* / hass. *ḡarf* « lettre » ;
- cl. *ḡarb* / hass. *ḡarb* « guerre » ;
- cl. *əilk* / hass. *əəlk* « gomme » ;
- cl. *faḡd* / hass. *vaḡḡ* « contrainte » ;
- cl. *əabd* / hass. *əabd* « esclave » ;
- cl. *əurs* / hass. *əərs* « mariage » ;
- cl. *əišq* / hass. *əəşq* « amour » ;
- cl. *əilm* / hass. *əəlm* « science ».

Ces deux séries illustrent parfaitement la loi selon laquelle une double coda n'est acceptable que si la force de la 1^{re} consonne est inférieure à celle de la seconde. En effet, dans tous les exemples empruntés au *ḥassāniyya* de schème CVC_iC_j , $f(C_i) < f(C_j)$, alors que dans les exemples de schème CC_iVC_j , $f(C_i) > f(C_j)$.

On remarquera qu'il existe un flottement lorsque les deux consonnes C_i et C_j sont de même force. En effet dans le cas de *ʕabd* il n'y a pas de métathèse, alors qu'il y en a une dans *ʕgəb* et *šdəg*. Pourtant *b*, *d* et *g* sont toutes trois de force 7 selon le tableau donné précédemment¹⁴.

Même lorsque $f(C_i)$ est strictement inférieur à $f(C_j)$, il arrive que la règle de métathèse syllabique ne s'applique pas, car :

— d'une part cette règle ne concerne que la classe nominale. Ainsi le schème pluriel des adjectifs, dont le masculin est $aC_1C_2aC_3$, est-il toujours en $C_1əC_2C_3$, quelles que soient les forces relatives de C_2 et C_3 ;

— d'autre part certains noms ne subissent pas la règle de métathèse. Ce sont souvent des noms qui sont ressentis comme des emprunts au classique et je propose de les marquer comme faisant exception à la règle de métathèse¹⁵.

Remarquons que ces noms, tout comme les pluriels des adjectifs en $C_1əC_2C_3$, subissent par contre la règle d'épenthèse qui devra donc être ordonnée après la règle de métathèse. Exemples : *ʕəvər* « jaunes », *xəḏər* « verts », *kəḥəl* « noirs », *bəkəm* « muets » d'une part, *neḏər* « promesse, vœu », *zəbər* « algèbre », *əḏər* « prétexte », *əqəd* « mariage religieux », *hezəl* « plaisanterie », *vehəd* « guépard », *vezər* « aube, aurore », *devən* « ensevelissement », *əʕər* « classe d'âge », *əḥər* « impôt », *vaḏəl* « perfection », *vaḥər* « sous-tribu », *vaqər* « pauvreté » d'autre part.

La règle d'épenthèse sera reformulée pour tenir compte du cas des noms comme *neḏər* et des pluriels d'adjectif :

Ép. $\emptyset \rightarrow ə / (C)VC_i - C_j(CV) \quad \text{si} \quad f(C_i) > f(C_j)$

Quant à la règle de métathèse, cette règle sera ordonnée après celle de syncope de sorte qu'elle ne pourra pas s'appliquer aux

14. Dans un cas au moins les deux variantes sont attestées puisque le cl. *ribq* « corde pourvue d'un ou de plusieurs nœuds coulants » a pour équivalent la variante *rəbg* à l'Est du pays alors qu'au Sud-ouest et au Nord on dit *rəbg*.

15. Il y a, de la même façon, des noms de schème CVCVC qui sont des emprunts au cl. faisant exception à la règle de syncope, ex. : *marəḏ* « maladie », *gəlat* « faute », *zəsəd* « corps », *velek* « cosmos, univers », *nəsəb* « origine généalogique » ou *məḥəl* « exemple ».

cas où la présence d'un affixe ou d'un clitique commençant par une voyelle supprime la double coda. Elle peut se formuler ainsi :

Mét. 2 $CVC_iC_j \rightarrow CC_iVC_j$ si $f(C_i) > f(C_j)$] Nom
 $\begin{matrix} 1 & 2 & 3 & 4 & & 1 & 3 & 2 & 4 \end{matrix}$

Elle ne s'appliquera pas non plus dans certains cas de composition lexicale lorsque l'intégration du nom dans une unité lexicale supérieure modifie le découpage syllabique, du fait de la suppression de la frontière de mot, cf. *zmel* « chameau mâle » mais *zəml-əl-ḡūle* « mante religieuse » (litt. « le chameau mâle de l'ogresse »), *šdəg* « joue » mais *šədg-əz-zəml*, nom de plante, *Atractylis aristata* (litt. « joue de chameau »), *ḥəbəl* « tambour », mais (à l'Est) *ḥəbəl-ən-neyrəb* « champignon qui pousse sur le tronc d'un arbre » (litt. « le tambour du lièvre »).

2.9. RELATIONS D'ORDRE ENTRE LES DIFFÉRENTES RÈGLES

Les règles de métathèse, de syncope et d'épenthèse que nous avons vues ici semblent s'ordonner comme suit, à la fois entre elles et par rapport aux autres règles auxquelles j'ai fait allusion :

Métathèse 1 (inaccompli).

Troncation.

Syncope.

Métathèse 2.

Réduction vocalique : $/i/$ et $/u/ \rightarrow /ə/$ (en syllabe fermée).

Élision vocalique : chute du $/ə/$ initial.

(Élision de la voyelle initiale de l'injonctif — classe populaire seulement).

Épenthèses : 1) disjonction de la double coda ;

2) disjonction de la double attaque.

Accentuation.

Abréviation de la voyelle finale.

Réalisation phonétique des voyelles brèves, en particulier de $/a/$.

Abrègement des voyelles longues non accentuées en syllabe ouverte.

Le commentaire et la justification de certaines règles, en particulier des dernières, feront l'objet d'une étude particulière. Dans les analyses s'inspirant de la théorie métrique, l'accent joue en général un rôle plus important que celui que je lui ai attribué ici. Étant donnés les faits dont j'ai eu à rendre compte

en *ḥassāniyya*, il me semble que seule la détermination des unités accentuelles et des unités accentogènes joue un rôle important. Les règles propres d'attribution de l'accent sont par contre des règles très tardives (ou du moins après Métathèse 2). La preuve en est que, d'une part, elles n'influent pas sur la règle de syncope et que, d'autre part, les voyelles épenthétiques sont — chez la plupart des locuteurs — susceptibles d'être accentuées.

2.10. CONCLUSION

Dans les deux perspectives que j'ai adoptées successivement, certaines règles restent inchangées, en particulier en ce qui concerne les phénomènes d'épenthèse, d'accentuation et de réalisations des voyelles.

Par contre ce qui, dans un premier temps, relevait tantôt d'une règle de métathèse et tantôt d'une règle de syncope, se trouve pratiquement toujours expliqué par une règle très simple de syncope des voyelles brèves en syllabe faible, règle qui a l'avantage d'être applicable dans beaucoup d'autres langues et en particulier dans d'autres dialectes arabes. La grande généralité de cette règle va de pair cependant avec des modalités d'application très précises, l'analyse devant déterminer :

- le modèle syllabique abstrait ;
- les syllabes faibles par rapport aux syllabes fortes (ce qui dépend de la structure prosodique de la langue) ;
- la structuration en pieds dans les domaines du mot minimal et du mot maximal.

Sur chacun de ces points, des différences sont possibles avec les autres dialectes, ce qui permet de cerner avec le maximum d'efficacité les convergences et les divergences.

L'hypothèse des représentations abstraites, sous-jacentes — dont dérivent presque directement les formes concrètes par application de la règle de syncope — nous a rapprochés également des représentations concrètes de l'arabe classique avec lesquelles une fructueuse comparaison est facilitée. Il apparaît en particulier que le refus, par le *ḥassāniyya* (ainsi que par d'autres dialectes arabes), d'une double coda où la 1^{re} consonne a une force supérieure à la seconde, est un point important de divergence avec l'arabe littéraire. C'est de ce refus que découlent la métathèse syllabique dans le nom masculin et l'épenthèse entre les consonnes d'une double coda.

Très curieusement la tripartition :

modèle syllabique,
syllabe faible - syllabe forte,
structuration en pieds,

rappelle la démarche que j'avais dû adopter dans mon article sur la métrique *ḥassāniyya* (cf. Taine-Cheikh, « Le pilier et la corde ») puisque à partir de l'identification des différents types de syllabe (brève/longue/ultra-longue), j'avais mis en évidence une opposition entre syllabe brève ou longue d'une part (unité métrique UM courte), syllabe ultra-longue d'autre part (unité métrique UM longue).

Tout comme la prosodie du dialecte repose sur une structuration en pieds qui satellise toute syllabe faible à une syllabe forte subséquente, la métrique joue sur l'accouplement possible d'une unité métrique courte avec une unité métrique longue (la longue précédant ou suivant la brève selon le cas et étant porteuse d'un accent métrique démarcatif).

Il existe cependant une différence capitale entre les deux cas : ici nous avons affaire aux structures sous-jacentes alors qu'avec la poésie nous étions dans les structures superficielles. Les deux structures sont à la fois parallèles et complémentaires, la seconde se construisant au-dessus de la 1^{re}, ce qui explique en particulier la différence entre les modèles syllabiques.

BP 18
Nouakchott
(Mauritanie)

Catherine TAINE-CHEIKH.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGOUJARD J.-P., 1981-1, « Contribution à l'analyse prosodique (parlers de Tunis, du Caire et de Damas) », *Analyses-Théorie*, p. 66-121.
- , 1981-3, « Une lecture prosodique du Cyrénaïque », *Analyses-Théorie*, p. 23-35.
- BOHAS G., 1980-1, « Watid — Définitions, discussions et perspectives », *Analyses-Théorie*, p. 55-81.
- BOHAS G. et KOULOUGHLI D.-E., 1981-1, « Processus accentuels en arabe (parlers du Caire, de Damas et arabe classique) », *Analyses-Théorie*, p. 1-59.
- COHEN D., 1963, *Le dialecte arabe ḥassāniya de Mauritanie*, Klincksieck, Paris, 292 pages.
- , 1970, « Essai d'une analyse automatique de l'arabe », p. 49-78 et « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins », p. 172-178, *Études de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, The Hague/Paris, 178 pages.

- GARDE P., 1968, *L'accent*, coll. S.U.P., Paris, P.U.F., 171 pages.
- KOULOUGHLI D.-E., 1978, *Contribution à la phonologie générative de l'arabe : le système verbal du parler arabe de Sra (Nord Constantinois, Algérie)*, Univ. Paris VII, 3^e cycle sous la dir. d'A. Culioli.
- LECHHEB S., 1981, «Structure syllabique et représentation phonologique dans le parler arabe de Mila», Univ. Paris VIII, à paraître dans *Arabica*, 51 pages.
- MARÇAIS Ph., 1975, article «Algérie», chap. V «Langues», *Encyclopédie de l'Islam*, (Nouvelle édition) tome I, Leiden, Brill, Paris/G. P. Maisonneuve et Larose, p. 384-390.
- TAINE-CHEIKH C., 1983, «Le passif en hassāniyya — dialecte arabe de Mauritanie», *Mas-Gellas*, vol. 1, Geuthner, Paris, p. 61-104.
- , 1985, «Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure», *Bull. of the School of Oriental and African Studies (B.S.O.A.S.)*, vol. XLVIII, part. 3, Univ. de Londres, p. 516-535.
- VERLUYTEN P., «La structure prosodique des mots français : hiérarchique ou linéaire?», *Linguistique en Belgique* 6, Univ. Antwerpen, p. 199-215.